L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 3 AOUT 1890.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

ON DEMANDE.

ON demande à acheter Un bel ameublement de chambre à coucher, bois de rose, une grande armoire assez, une paire d'antiques candélabres argent, un bougeoir argent pour chambre à coucher, une antique pendule bronze avec ornements, un service complet de verre taillé étoile pour table. S'adresser B. 960 avenue St Charles. 3 août—2 dim

ON demande—Un encadreur de première classe, connaissant son métier à fond. Travail permanent. On exige de bonnes recommandations. Ecrire P. O. Box 141. 3 août—2 f

ON demande—Des peintres à fresques. 51 rue Dryades Schnyder Bros. 2aout—3f

A VENDRE.

RESIDENCE en briques à deux étages, 9 chambres et corridor; Deuxième District près Hospital, près de deux lignes de chemins de fer. Meux, 159 Commune. 3 août—1f

PROPRIETE, Epicerie et Buvette à vendre, situées dans le Second District, bonne local. S'adresser C. O. D. bureau de l'Abeille. 3 août—3 10 17 23

A vendre ou à louer, 4 tables de billards et 3 tables de Pool. S'adresser 159 et 160 rue Gravier. 3août—Dim

A LOUER.

MAGASIN et installations, rue Canal. S'adresser M. B., bureau de l'Abeille. 3 août 1f

A LOUER—Cet établissement bien connu de "prêts sur gages", situé au coin rue des Bourbon et Conti, dirigé pendant plusieurs années par feu Joseph Anglade, serait loué à un bon locataire pour un ou plusieurs années, à partir du 1er octobre prochain, à un prix modéré. Un très grand coffre-fort et très précieux de même que les comptoirs, étagères, vitrines et toutes les installations appartenant à la maison seront compris dans la location.
S'adresser à Dahney. No 162 rue de la Comédie à toucher de l'hôtel St Charles. 17 juillet—dim mer ven

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—Nord Peters entre le Bazaar et le marché aux légumes. Sadresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet 25 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme E. R. Calder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,584—Division A—A Etat du que David R. Calder a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme E. R. Calder, décédée intestat; et par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 août—3 8 12

Succession de Mme M. G. Christesson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,111—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. H. Christesson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier
3 août—3 8 12

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,473—Division D—Attendu que Barnard R. Howard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas B. Lee, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 août—3 8 12

Succession de Mme Helen Fehrenbgy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,704—Division A—Attendu que Maurice Fehrenbgy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Helen Fehrenbgy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—3aout

Succession de Agnes Tesio, veuve de Louis E. Chiarizia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30 742—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Agnes Tesio, veuve de Louis E. Chiarizia, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 juil—30—aout 3 8

Succession du Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Bailey sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,678—Division D—Attendu que Walter Bailey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Patrick Bailey, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juil—25 29 3 aout

No. 30,608.

Succession de Francis J. Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division A—Docket No 1—Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, sur ce que les titres sur lesquels elles reposent au bureau de Monsieur A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.
PETER BOEHM,
Administrateur.
25 juil—25 29—aout 3.

Succession de W. E. Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,687—Division A—Attendu que Florence Ward a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. E. Ward, qui a décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—aout 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30,763—Division A—James Clarke & Cie, vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Succession des biens des défunts James Clarke faisant les affaires sous le nom de la raison commerciale de James Clarke & Cie, qui est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers de ladite raison commerciale et il est ordonné à tous ceux qui ont des créances sur ladite succession de leurs créances, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Edgar M. Caire, notaire, au bureau, No 21 Commercial Place, en cette ville, le samedi, 9me jour d'août 1890 à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues. Et que L. C. Quintero avocat est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1er août 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR.
Jugé que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme:
JAS P. RANKIN Député-Greffier.
2 août—2, 20—sept 3

Succession de Mme Helen Eshenbgy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,704—Division A—Attendu que Maurice Eshenbgy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Helen Eshenbgy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—3aout

Succession de Mme Mary A. Dickson, veuve de Geo. H. Fletcher vs. Georgie May Dickson, épouse de James S. Curtis et als., dossier No 29,949.

POUR UN PARTAGE.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 9 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même Cour, Division E, actuellement absent, rendu et signé le 28me jour du mois de juillet 1890, Dossier No 29,949, dans l'affaire de Mme Marie A. Dickson, veuve de Geo. H. Fisher vs Georgie May Dickson, épouse de James S. Curtis et autres, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, Clara et Perdido, et désigné par le numéro 2. Le dit terrain mesure 21 pieds de façade rue Clara, 30 de façade rue Claiborne, 62 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Perdido, et 59 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, celui qui touche au terrain No 1: le tout plus ou moins, mesure américain.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant H. T. Gurley notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes dues et exigibles en 1890, et une de son enchère.
2 août—3 10 17 24 31—sept 6

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Près du marché de la rue Dryades.

Nos 354, 356, 358 et 358 1/2 rue Dryades, entre Clio et Erato.

Reinhart Fisher et als vs Mme Caroline Weitzer et als.

No 30,743—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 9 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu en date du 31 juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. La résidence de valeur à deux étages en bois, Nos 356 et 358 1/2 rue Dryades, entre les rues Clio et Erato. Ilet borné par la rue et arrière cour contenant galerie devant et huit chambres dans la maison principale et quatre chambres dans une dépendance de deux étages détachée, hangars, citerne, etc. Le tout mesure 29 pieds de façade à la rue Dryades, sur 90 pieds de profondeur du côté de la rue Clio et 2 pieds de largeur, s'avançant de la rue Erato en commun avec d'autres lots. Loyer $288 par mois.

2° Les maisons de résidence, simples, en bois, à un étage et mansardes, Nos 354 et 356 rue Dryades, contigues à la propriété ci-dessus décrite. Le No 354 contient 7 chambres et cuisine au rez-de-chaussée et 3 chambres à mansarde au dessus, et le No 356 a 6 chambres et cuisine au commun divisées les deux propriétés, hangars, citerne et grande arrière cour. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Dryades sur 90 pieds de profondeur. Loyers $240 par an. Leur proximité du Marché Dryades et le grand commerce qui se fait par la Dryades en font une propriété très desirable.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—Sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, de choix, en bois, No 447 rue Dounine.

Entre les rues Galvez et Miro.

Succession Philip Thibaut No 30,513—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—Sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, de choix, en bois. No 447 rue Dounine.

Entre les rues Galvez et Miro.

Succession Philip Thibaut No 30,513—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un jugement et ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu en date du 31 juillet 1890, pour le compte de la dite succession, à la porte du chemin de fer.

Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS P. RANKIN, Député-Greffier.
2 août—2 9 16 23 30—sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, de choix, en bois, No 447 rue Dounine.

Entre les rues Galvez et Miro.

Succession Philip Thibaut No 30,513—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—sept 6

PAR SPEAR & LECOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante résidence, Nos 237 et 239 rue Bourbon, entre Ursulines et St-Philippe.

Et de grands terrains et jardin.

Succession de Chas. T. Dugazon.

No 30 530—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & LECOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 5 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la vente à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque sur les dites propriétés. L'acquéreur payera les droits de transfert, et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant E. M. Cahn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 août—2 3 9 16 23 30—sept

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

dans le sixième district formant l'angle nord-ouest des rues Constance et Général Taylor.

The bâtisse confortable et

convenable pour une maison d'épiceries, de boucher ou pour débit de fruits.

Succession de Rose Angele Bazile, décédée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District du 16 juillet 1890 dossier No 30 527, pour le compte de la succession de Rose Angele Bazile, décédée, il sera vendu:

Un certain lot de terre, désigné par le No 13 avec tout ses améliorations qui s'y trouvent dans l'Ilet No 165, borné par les rues General Taylor, Constance et Laurel et Constance le lot mesure 9 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur et de 42 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Dryades sur 42 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, celui qui touche au terrain No 1: le tout plus ou moins, mesure américain.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant H. T. Gurley notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes dues et exigibles en 1890, et une de son enchère.
2 août—3 10 17 24 31—sept 6

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Près du marché de la rue Dryades.

Nos 354, 356, 358 et 358 1/2 rue Dryades, entre Clio et Erato.

Reinhart Fisher et als vs Mme Caroline Weitzer et als.

No 30,743—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un jugement et ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu en date du 31 juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. La résidence de valeur à deux étages en bois, Nos 356 et 358 1/2 rue Dryades, entre les rues Clio et Erato. Ilet borné par la rue et arrière cour contenant galerie devant et huit chambres dans la maison principale et quatre chambres dans une dépendance de deux étages détachée, hangars, citerne, etc. Le tout mesure 29 pieds de façade à la rue Dryades, sur 90 pieds de profondeur du côté de la rue Clio et 2 pieds de largeur, s'avançant de la rue Erato en commun avec d'autres lots. Loyer $288 par mois.

2° Les maisons de résidence, simples, en bois, à un étage et mansardes, Nos 354 et 356 rue Dryades, contigues à la propriété ci-dessus décrite. Le No 354 contient 7 chambres et cuisine au rez-de-chaussée et 3 chambres à mansarde au dessus, et le No 356 a 6 chambres et cuisine au commun divisées les deux propriétés, hangars, citerne et grande arrière cour. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Dryades sur 90 pieds de profondeur. Loyers $240 par an. Leur proximité du Marché Dryades et le grand commerce qui se fait par la Dryades en font une propriété très desirable.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécaux garantis par hypothèques sur les dites propriétés. L'acquéreur payera les droits de transfert, et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—Sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, de choix, en bois, No 447 rue Dounine.

Entre les rues Galvez et Miro.

Succession Philip Thibaut No 30,513—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque sur les dites propriétés. L'acquéreur payera les droits de transfert, et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant E. M. Cahn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 août—2 3 9 16 23 30—sept

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

dans le sixième district formant l'angle nord-ouest des rues Constance et Général Taylor.

The bâtisse confortable et

convenable pour une maison d'épiceries, de boucher ou pour débit de fruits.

Succession de Rose Angele Bazile, décédée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District du 16 juillet 1890 dossier No 30 527, pour le compte de la succession de Rose Angele Bazile, décédée, il sera vendu:

Un certain lot de terre, désigné par le No 13 avec tout ses améliorations qui s'y trouvent dans l'Ilet No 165, borné par les rues General Taylor, Constance et Laurel et Constance le lot mesure 9 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur et de 42 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Dryades sur 42 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur de l'autre côté, celui qui touche au terrain No 1: le tout plus ou moins, mesure américain.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant H. T. Gurley notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes dues et exigibles en 1890, et une de son enchère.
2 août—3 10 17 24 31—sept 6

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Près du marché de la rue Dryades.

Nos 354, 356, 358 et 358 1/2 rue Dryades, entre Clio et Erato.

Reinhart Fisher et als vs Mme Caroline Weitzer et als.

No 30,743—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un jugement et ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu en date du 31 juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. La résidence de valeur à deux étages en bois, Nos 356 et 358 1/2 rue Dryades, entre les rues Clio et Erato. Ilet borné par la rue et arrière cour contenant galerie devant et huit chambres dans la maison principale et quatre chambres dans une dépendance de deux étages détachée, hangars, citerne, etc. Le tout mesure 29 pieds de façade à la rue Dryades, sur 90 pieds de profondeur du côté de la rue Clio et 2 pieds de largeur, s'avançant de la rue Erato en commun avec d'autres lots. Loyer $288 par mois.

2° Les maisons de résidence, simples, en bois, à un étage et mansardes, Nos 354 et 356 rue Dryades, contigues à la propriété ci-dessus décrite. Le No 354 contient 7 chambres et cuisine au rez-de-chaussée et 3 chambres à mansarde au dessus, et le No 356 a 6 chambres et cuisine au commun divisées les deux propriétés, hangars, citerne et grande arrière cour. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Dryades sur 90 pieds de profondeur. Loyers $240 par an. Leur proximité du Marché Dryades et le grand commerce qui se fait par la Dryades en font une propriété très desirable.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécaux garantis par hypothèques sur les dites propriétés. L'acquéreur payera les droits de transfert, et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—Sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, de choix, en bois, No 447 rue Dounine.

Entre les rues Galvez et Miro.

Succession Philip Thibaut No 30,513—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—sept 6

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Près du marché de la rue Dryades.

Nos 354, 356, 358 et 358 1/2 rue Dryades, entre Clio et Erato.

Reinhart Fisher et als vs Mme Caroline Weitzer et als.

No 30,743—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un jugement et ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, rendu en date du 31 juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1. La résidence de valeur à deux étages en bois, Nos 356 et 358 1/2 rue Dryades, entre les rues Clio et Erato. Ilet borné par la rue et arrière cour contenant galerie devant et huit chambres dans la maison principale et quatre chambres dans une dépendance de deux étages détachée, hangars, citerne, etc. Le tout mesure 29 pieds de façade à la rue Dryades, sur 90 pieds de profondeur du côté de la rue Clio et 2 pieds de largeur, s'avançant de la rue Erato en commun avec d'autres lots. Loyer $288 par mois.

2° Les maisons de résidence, simples, en bois, à un étage et mansardes, Nos 354 et 356 rue Dryades, contigues à la propriété ci-dessus décrite. Le No 354 contient 7 chambres et cuisine au rez-de-chaussée et 3 chambres à mansarde au dessus, et le No 356 a 6 chambres et cuisine au commun divisées les deux propriétés, hangars, citerne et grande arrière cour. Le terrain mesure 29 pieds de face à la rue Dryades sur 90 pieds de profondeur. Loyers $240 par an. Leur proximité du Marché Dryades et le grand commerce qui se fait par la Dryades en font une propriété très desirable.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécaux garantis par hypothèques sur les dites propriétés. L'acquéreur payera les droits de transfert, et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
2août—2 9 16 23 30—Sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, de choix, en bois, No 447 rue Dounine.

Entre les rues Galvez et Miro.

Succession Philip Thibaut No 30,513—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—G. G. Friedrich, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 6 septembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et confirmément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon A. Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement en congé daté le 2e juillet 1890 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le bel cottage simple en bois No 447 rue Dounine entre Galvez et Miro, ayant porte cochère, corridor, deux grandes chambres et cuisine, deux hangars, citerne, etc. Le terrain mesure 25 pieds de façade sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec hypothèque sur les dites propriétés. L'acquéreur payera les droits de transfert, et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant E. M. Cahn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 août—2 3 9 16 23 30—sept

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire sans précédent, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en sommes assurés, ont leur avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
COMMISSAIRES.
BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Cont. et Bienville.
Nous soussignés Banques et Banquiers paient tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront payés à nos bureaux:
R. H. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank
Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AOUT 1890.
GROS LOT: $30,000
100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $300,000, soit $300,000
1 Lot de ... 100,000, ... 100,000
1 Lot de ... 50,000, ... 50,000
1 Lot de ... 25,000, ... 25,000
2 Lots de ... 10,000, ... 20,000
5 Lots de ... 5,000, ... 25,000
25 Lots de ... 1,000, ... 25,000
100 Lots de ... 500 50,000
200 Lots de ... 300, ... 60,000
500 Lots de ... 200, ... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION
100 Lots de ... $500, soit $50,000
100 Lots de ... $300, ... 30,000
100 Lots de ... $200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots se montant à ... $1,054,800
On demande des agents partout.
Le Prix le plus bas à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture vous vaudra une réponse et la Signature Nette. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plus.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Orders, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, La.
Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, incontestables et incontestés, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Ddressez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.
RAPPELEZ-VOUS que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que la COUR SUPREME DES ETATS-UNIS a déclaré être un CONTRAT avec l'Etat de la Louisiane, et faire partie de la Constitution de cet Etat, N'EXPIRE PAS AVANT LE PREMIER JANVIER 1895. La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet de cette année, a voté un AMENDEMENT à la Constitution de l'Etat qui sera soumis au Peuple à une élection en 1892, ce qui fixera l'expiration de la Charte de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, l'année MIL-NEUF CENT-DIX-NEUF.
Tout Billet portant la signature de M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La., et portant le fac-simile de la signature de M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La., sera payé à son porteur.
Mandats de Poste et Express, Lettres et Billets ordinaires, adressés à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La., seront payés à leur porteur.
Le Prix le plus bas à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture vous vaudra une réponse et la Signature Nette. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plus.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes,